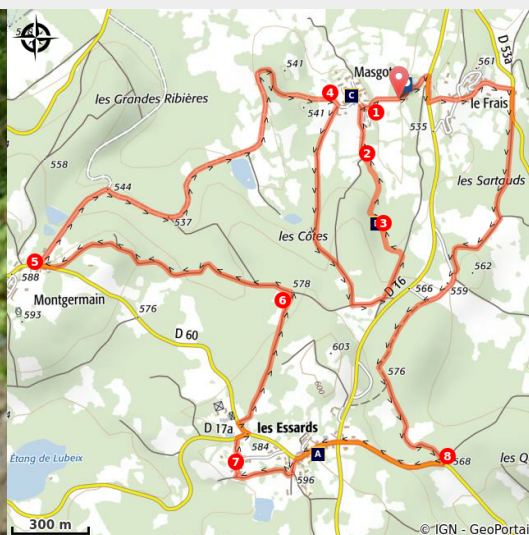


Jardin de terre et de pierre

Sud Creuse – Aubusson – lac de Vassivière – Fransèches



(J.DAMASE-PSC)



Le village de Masgot est un monument à lui seul : un chapelet de sculptures s'égrène au fil des rues. En empruntant les chemins bordés de vieux murs de pierres sèches, la visite continue...

Au 19ème siècle, un paysan tailleur de pierre a sculpté dans le granit tout ce qui comptait à ses yeux : des personnages, des animaux mais aussi ses convictions et ses rêves. Il a puisé largement dans son environnement proche. François Michaud, cet homme solitaire a ainsi transformé un village ordinaire en un lieu unique.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 215 m

Difficulté : Facile

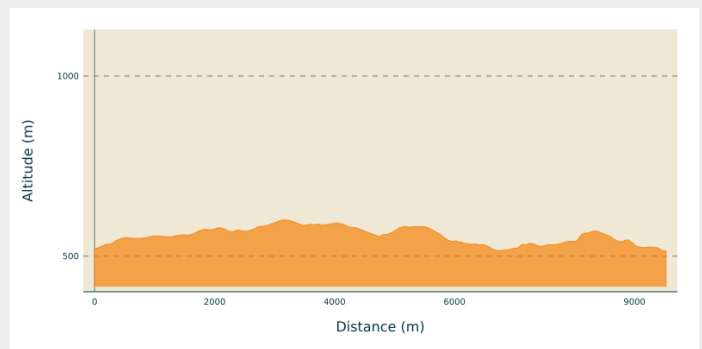
Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et architecture

Itinéraire

Départ : Parking, Masgot, Fransèches
Arrivée : Parking, Masgot, Fransèches
Balisage : — Balisage jaune
Communes : 1. Fransèches

Profil altimétrique



Altitude min 515 m Altitude max 601 m

1. Se rendre dans le village de Masgot. Longer le centre de la Pierre et emprunter le sentier qui part au fond de la cour.
2. Peu après la chanvrière et juste avant la cressonnière poursuivre tout droit. Arrivé en haut, prendre à gauche et, aux trois prochaines intersections prendre à droite.
3. Sur le chemin en pente douce aller tout droit. Un petit détour à droite permet de découvrir la Pierre Tornadoire et sa légende.
4. Au bout du chemin, à la croix, prendre la route à gauche et continuer par le chemin qui la prolonge. Au croisement, continuer à gauche vers Montgermain.
5. A l'entrée du village, prendre la route D60 à gauche sur 50 m, puis le chemin à gauche pendant 1 km.
6. A la croisée des chemins, dans un sous-bois, tourner à droite. Prendre à nouveau la route D60 à gauche sur 50 m, puis la D17 à droite.
7. Dans le virage, s'engager à gauche sur un petit sentier peu visible de la route. Après avoir laissé une petite route à gauche, se faufiler dans le chemin suivant à gauche et tourner 100 m plus loin à droite. A la fin du chemin, prendre le virage à gauche puis continuer tout droit entre les maisons pour rejoindre la D17. Prendre à droite et gagner la sortie du hameau. Traverser la D16 pour continuer sur 200 m en direction de Fransèches.
8. Virer à gauche sur le chemin en épingle. Emprunter l'ancien tracé de la route D16 à droite jusqu'à la sortie du virage pour poursuivre alors à droite sur le chemin montant. Prendre la route D53 à gauche, et tourner à gauche au carrefour pour traverser le Frais. A la patte d'oie, continuer à gauche jusqu'à la D16. Longer celle-ci à droite sur environ 50 m et prendre à gauche pour rejoindre Masgot.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

24 sep. 2022 • Jardin de terre et de pierre •

Sur votre chemin...



 Tilleuls aux Essards (A)

 Pierre Tornadoire (B)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

24 sep. 2022 • Jardin de terre et de pierre •

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

A 10 km au Sud d'Ahun par la D 16.

Parking conseillé

Parking, Village de Masgot, Fransèches

Lieux de renseignement

Bureau d'information touristique d'Ahun

12 Place Defumade, 23150 Ahun

ahun@tourisme-creuse-sudouest.com

Tel : 05 55 62 55 93

<http://www.tourisme-creuse-sudouest.com>



Parc
naturel
régional
de Millevaches
en Limousin

Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

24 sep. 2022 • Jardin de terre et de pierre •

Sur votre chemin...



Tilleuls aux Essards (A)

2 tilleuls âgés de 400 ans.

L'essartage se rapporte au fait de défricher une forêt ou débroussailler un terrain laissé à l'abandon. L'impôt du clergé sur les terres défrichées s'appelle la dîme novale. Donc, les "essarts" était un endroit où les habitants payaient la dîme au clergé

Crédit photo : Dréal 23



Pierre Tornadoire (B)

Arrêtez-vous un instant pour découvrir sa légende.

Son nom, "la pierre tournante", vient du fait que sa partie supérieure tournerait pendant les nuits de pleine lune. Une légende raconte que la Vierge Marie elle-même a posé ces pierres ici, en plaçant la plus petite au sommet de l'autre.

Crédit photo : Nathalie Manaud